PROFESSION DE FOI UNSA

A quoi sert la CCP ?

UNSA Du 3 au 10 décembre, ne laissez personne décider à votre place.

Votez pour vos représentants à la CCP et choisissez une équipe UNSA déterminée à défendre vos droits, vos carrières et vos conditions de travail avec efficacité et indépendance. Vos représentants élus en CCP ont un rôle déterminant pour défendre vos droits et intérêts au sein de cette instance !

LA CCP traite des décisions individuelles administratives défavorables aux agents !

- licenciement ;
- refus de congé de formation professionnelle ;
- contestation du compte rendu annuel d'entretien professionnel (CREP) ;
- recours relatifs au complément indemnitaire annuel (CIA) ;
- refus de congés au titre du compte épargne-temps (CET) ;
- refus d'accès ou de renouvellement du télétravail ;
- refus d'autorisation de travail à temps partiel.

La CCP siège également en conseil de discipline pour l'examen des propositions de sanctions des deuxième, troisième et quatrième groupe...

L'UNSA a défendu avec détermination les collègues injustement mis en cause, qu'ils aient été victimes d'erreurs administratives ou confrontés à des situations graves de souffrance au travail, telles que le harcèlement, les pratiques managériales inadaptées ou les comportements malveillants.

Liste des candidats

Ensemble plus forts !

respecter vos droits, défendre vos intérêts et obtenir des avancées concrètes pour tous les agents.

1	Pascal	LEPRÊTRE	DGS	9	Amel	BENZAAZA	ARS 75	17	Marie-Jo	PASSETEMPS	ARS 44
2	Frédéric	ALBERT	DGOS	10	Valérie	PLEUTIN	DDETS 13	18	Antonia	MOREL	ARS 69
3	Yacine	KHATTAL	ARS 75	11	Orida	BENGUEDIH	DDARS 13	19	Magali	DURIEZ	ARS 59
4	Pascal	MELIHAN-CHEMIN	DGS	12	Guillaume	BRELIVET	ARS 35	20	Marion	COURTOIS	ARS 976
5	Marilia	COUTINHO-MONNIER	ARS 75	13	Myriam	DOUCET	INJS 75	21	Chantal	SOBRINO TAFUNELL	INJA 75
6	Gladys	DORDONNE	ARS 13	14	Gilles	HEBBRECHT	DGOS	22	Célia	CUSEY	ARS 21
7	Pierre	LEROUX	ARS 69	15	Audrey	CELETTE	ARS 69	23	Christine	COTHENET	ARS 69
8	Aymeric	SALMON	ARS 59	16	Pamela	OLIVIER	ARS 14	24	Marie-Christine	VADARASU	ARS 75

6 raisons de voter UNSA

UNSA

1. **Un syndicat indépendant,** libre de tout parti politique et de toute influence extérieure.

2. **Un syndicat réformiste,** qui privilégie le dialogue social et l'obtention de résultats concrets pour les agents.

3. **Des représentants de terrain,** qui connaissent vos métiers, vos contraintes et vos réalités professionnelles.

4. **Une présence active au sein des ministères** sociaux, **des Agences régionales de santé (ARS) et des services déconcentrés.**

5. **Une action quotidienne** pour faire respecter vos droits, défendre vos conditions de travail et porter vos revendications auprès des décideurs.

6. **Un syndicat à l'écoute,** qui recherche en permanence l'équilibre entre les intérêts des agents et les exigences du service public.

Un engagement constant pour améliorer les carrières, la reconnaissance professionnelle, la rémunération et la qualité de vie au travail. **L'UNSA, un syndicat de proximité, utile, efficace et résolument tourné vers l'action.**

Les Agents contractuels ont des compétences et un positionnement incontournable au sein de nos services

De l'expertise, des responsabilités, une reconnaissance à la hauteur !

Les 7 revendications prioritaires

1. Augmenter les rémunérations.
2. Rendre les ministères sociaux plus attractifs.
3. Accélérer les carrières et les promotions.
4. Réduire la charge de travail et renforcer les effectifs.
5. Améliorer le télétravail et la qualité de vie au travail.
6. Reconnaître l'expertise et les responsabilités.
7. Défendre le statut et les missions de service public.

1. La reconnaissance salariale Et indemnitaire

- Revalorisation du point d'indice.
- Réduction de la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.
- Harmonisation des régimes indemnitaires entre ministères et services.
- Meilleure prise en compte des responsabilités exercées.

Enjeu : maintenir l'attractivité des fonctions d'encadrement, d'expertise et de pilotage.

2. L'attractivité et la fidélisation Des cadres

- Difficultés croissantes de recrutement.
- Départs vers d'autres administrations ou le secteur privé.
- Vacances de nombreux postes à responsabilités.

Enjeu : garantir le renouvellement des compétences et éviter la surcharge des équipes.

3. Les parcours professionnels et les promotions

- Accélération des carrières.
- Transparence des mobilités et des avancements.
- Développement de véritables parcours interministériels.

Enjeu : offrir de réelles perspectives d'évolution aux agents de catégorie A.

4. Les conditions de travail et la charge de travail

- Réorganisations permanentes.
- Multiplication des urgences et des réformes.
- Sous-effectifs dans certains services.

Enjeu : prévenir l'épuisement professionnel et améliorer la qualité de vie au travail.

5. Le télétravail et les nouvelles organisations du travail

- Pérennisation des acquis du télétravail.
- Droit à la déconnexion.
- Équipements et outils numériques adaptés.

Enjeu : trouver un équilibre entre efficacité du service public et qualité de vie.

6. La reconnaissance de l'expertise technique

- Valorisation des métiers d'expertise (santé publique, inspection, statistiques, ressources humaines, finances, systèmes d'information, juridique).
- Développement de formations qualifiantes.
- Meilleure prise en compte des compétences spécialisées dans les rémunérations et les carrières.

Enjeu : préserver les savoir-faire indispensables aux politiques publiques.

7. La défense du statut et du sens du service public

- Maintien des garanties statutaires.
- Préservation de l'indépendance professionnelle.
- Renforcement des moyens des ministères sociaux pour répondre aux besoins des usagers.

Enjeu : permettre aux agents de remplir leurs missions dans de bonnes conditions tout en garantissant l'égalité de traitement des citoyens.

Améliorer les détachements de carrière

Valoriser les métiers administratifs et techniques

Différencier les conditions de travail

Différencier le service public





